



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15052>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **24-15052**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-3293

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Collectivité de Corse

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007695800012

Ville : AJACCIO

Code postal : 20187

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 20A

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de maîtrise d'oeuvre pour travaux de confortement de talus ferroviaires - Missions DET/AOR - RELANCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 71336000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : - Minimum : 10 000,00 euro(s) HT - Maximum : 100 000,00 euro(s) HT Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Cette procédure fait suite à une précédente consultation déclarée sans suite

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 13/02/2024 à 16h00, lire 19/02 /2024 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2024